



SmageAa

2019 /

**PROCES VERBAL
COMITE SYNDICAL DU LUNDI 01 AVRIL 2019**

18h00 Hotel de ville de Blendecques

L'an deux mil dix-neuf, le premier avril à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni à l'Hôtel de ville de Blendecques, à la suite des convocations adressées à domicile le 25 mars 2019 ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous les délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents

Messieurs Mathieu PRUVOST, Alain MEQUIGNON, Daniel DESCHODT, Vice-Présidents,
Monsieur Jean-Michel BOUHIN, membre délégué,
Messieurs Rachid BEN AMOR, Jean-Pierre LECLERCQ, Alain MASSEZ, Michel PREVOST,
Bertrand PRUVOST, José BOUFFART, Julien DELANNOY, Jean-Luc HOCHART, Josse NEMPONT, Bernard HIBON, délégués titulaires,
Madame Daisy COUSIN, déléguée titulaire.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant

Monsieur DENIS, Président, ayant donné pouvoir à Monsieur PRUVOST, Vice-Président.

Membres suppléants présents mais ne siégeant pas

/

Absents excusés

Messieurs Christian DENIS, Patrick BEDAGUE, Jean-Claude DISSAUX, Bertrand PETIT

Le nombre de votants présents était de : 15

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant était de : 16

Le nombre de pouvoirs était de 1.

Le nombre de délégués suppléants ne siégeant pas était de 0.

Le Comité syndical est accueilli par M. BEN AMOR et M. PRUVOST, qui remercient les élus pour leur présence.

M. PRUVOST propose l'adoption du compte rendu de la réunion du 01 avril 2019 voté à l'unanimité, et le comité syndical nomme M. DESCHODT secrétaire de séance.

ADMINISTRATION GENERALE

Délibération 2019-06 : Installation des délégués de l'USAN

M. PRUVOST donne lecture du projet de délibération

Le Comité Syndical a installé à l'unanimité le nouveau représentant de l'USAN au SmageAa en tant que délégué suppléant : Monsieur Jérôme DARQUES.

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
USAN	
Monsieur Christian DELASSUS Madame Marie-Andrée BECKAERT	Monsieur Jérôme DARQUES Madame Sandrine KEIGNAERT

FINANCES

Délibération 2019-07 : Budget principal - Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2018

M. PRUVOST donne lecture du projet de délibération

Le Comité Syndical a décidé à l'unanimité la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2018, soit le résultat d'investissement de 585 986,26 € et l'excédent de fonctionnement 2018 de 257 375,11 € à affecter en section d'investissement.

Délibération votée à l'unanimité.

Délibération 2019-08 : Budget primitif 2019

M. MEQUIGNON donne lecture du projet de budget primitif 2019.

Elaboré sur la base du DOB, et de la reprise anticipée des résultats 2018, le projet de budget soumis à votre approbation fait apparaître :

- ▶ un montant de dépenses de fonctionnement de 1 551 344,00 €
- ▶ un montant de dépenses d'investissement de 16 591 117,89 €

M. MASSEZ souhaite savoir si les travaux d'hydraulique douce sur le secteur de Fauquembergues auront bien lieu cette année.

Mme BOUTEL répond que tout est mis en œuvre dans ce sens. L'avancement de la procédure d'enquête publique sera déterminant.

M. MEQUIGNON ajoute que ces travaux d'hydraulique douce seront réellement complémentaires aux CIC réalisés. Les travaux s'échelonnent certainement sur 2 hivers.

M. MASSEZ demande avec qui a été mutualisée la prospection de ressource en eau potable, et si le SIDEALF a été associé à la démarche.

Mme CASTILLON explique que la prospection a été portée par la CLE de l'Audomarois depuis 2009 avec le SED, la CAPSO et NOREADE comme partenaires financiers et bien

sûr le SIDEALF comme partenaire. Les préleveurs doivent maintenant se mettre d'accord sur la gouvernance.

Concernant la réduction de la vulnérabilité du bâti, M. MASSEZ demande quels types de travaux sont réalisés.

M. BRUSSON indique qu'en 2019, 13 habitations feront l'objet de travaux (fourniture de batardeaux et clapets anti-retour) suite aux diagnostics réalisés. 20 autres habitations pourraient s'y ajouter d'ici l'automne 2019.

Pour répondre à la question de M. BEN AMOR, une campagne d'information sera prochainement lancée sur la commune de Blendecques (mai 2019).

M. PREVOST souhaite connaître la situation pour 5 habitations de Wizernes.

M. BRUSSON n'a pas eu connaissance de ces habitations. Le technicien en charge des diagnostics se rapprochera de la mairie de Wizernes.

Délibération 2019-09 : Lutte contre le rat musqué - Aide aux GDON

M. DESCHODT donne lecture du projet de délibération.

Après délibération et à l'unanimité le Comité Syndical décide de reconduire son action de soutien aux GDON présents sur son territoire pour l'année 2019 sous forme de subventions plafonnées à hauteur de :

	Plafond de subvention
GDON du Haut pays	400 €
GDON du Pays de Lumbres	800 €
GDON de la CAPSO	1 000 €
Groupement Flandres Maritimes	600 €
GDON de Radinghem en Weppes	800 €
Total	3 600 €

Soit un montant maximal de **3 600 € TTC** pour l'année 2019.

M. HOCHART remercie une nouvelle fois le SmageAa pour sa participation financière très utile.

La séance prend fin à 18h45, M. PRUVOST remercie encore chaque élu pour sa présence et invite chacun à prendre le verre de l'amitié.

Le président,
Christian DENIS



